

Face aux crises, la France doit s'appuyer sur ses métropoles

Face à l'encombrement législatif actuel, nous, élus des métropoles, grandes agglomérations et grandes villes de France, élus ou réélus lors des récentes élections municipales, réunis dans une démarche transpartisane au sein de l'association France urbaine, demandons au gouvernement de définir rapidement un agenda politique et législatif concerté autour de trois priorités.

La première est la sécurité. Les polices municipales doivent disposer de moyens et de compétences renforcés pour compléter efficacement l'action de l'État et répondre aux attentes des habitants.

La deuxième est le logement. La crise actuelle en fait une vraie urgence sociale. Il faut relancer la construction, favoriser l'investissement locatif dans les zones les plus tendues, soutenir le développement du locatif social, encourager l'accession à la propriété, renforcer les capacités d'action des intercommunalités pour adapter les réponses aux réalités locales et donner davantage de pouvoirs aux maires pour les attributions de logements sociaux.

La troisième concerne les mobilités. Alors que les besoins de déplacement augmentent et que la transition écologique impose de nouvelles solutions, le développement des transports en commun urbains doit devenir une priorité nationale, avec des modes de financement pérennes sur l'ensemble du territoire, sans tout miser sur le seul réseau ferroviaire.

D'une manière plus générale, nous appelons à une refonte du pacte de confiance entre l'État et nos collectivités au service d'une action publique plus lisible et efficace pour tous.

Nous faisons en effet le constat que depuis plusieurs années les collectivités locales ont perdu en autonomie financière et se sont vues imposer des transferts de charges sans compensation durable de recettes équivalentes. L'accumulation de règles et de normes, à travers une législation et une réglementation sans cesse plus contraignantes, a

également considérablement réduit nos marges de manoeuvre et ralenti l'action publique ainsi que la conduite de projets.

Au sein même des différentes collectivités locales (régions, départements, intercommunalités et villes), les grandes villes, agglomérations et les métropoles sont trop souvent des boucs émissaires commodes du débat public. On les accuse de concentrer les richesses, les emplois ou les investissements au détriment des autres territoires. Cette vision est non seulement caricaturale, mais surtout contre-productive.

Les grandes aires urbaines sont aujourd'hui au coeur des défis auxquels la France est confrontée. C'est là que se développent les grands projets industriels de demain, que se construisent les infrastructures de transport, que se déploient les innovations énergétiques, technologiques et sociales, socle de notre souveraineté économique. Elles constituent également les principaux lieux d'accès à l'emploi, aux soins, à l'enseignement supérieur, à la culture et aux services publics pour des millions de Français vivant aussi bien dans les centres urbains que dans les communes périurbaines et rurales qui leur sont liées.

Mais les villes et les métropoles ne sont pas des territoires privilégiés. Elles font face à des difficultés majeures : crise du logement, pollution, congestion des transports, insécurité, précarité sociale ou encore concentration de la pauvreté dans certains quartiers. Ces réalités exigent davantage d'action publique, pas moins. Pourtant, les décisions récentes, prises notamment dans le cadre de la loi de finances pour 2026, ont eu tendance à fragiliser les collectivités urbaines au moment même où l'on attend d'elles qu'elles portent les investissements indispensables à la transition écologique, à la cohésion sociale, à la modernisation du pays et à son attractivité. La France ne gagnera rien à opposer les territoires entre eux, cela affaiblirait l'ensemble du pays.

Les grandes villes, agglomérations et les métropoles ne demandent ni privilèges, ni traitement particulier. Elles demandent dans une approche globale de la répartition des compétences entre les différents niveaux d'administration décentralisées, les moyens de remplir les responsabilités que les Français leur confient déjà. Face aux défis économiques, sociaux, climatiques et sécuritaires qui s'accumulent, l'État a tout intérêt à faire confiance aux territoires qui concentrent une grande partie des capacités d'action du pays.

C'est en s'appuyant sur les villes et les métropoles, et non en les opposant au reste du territoire, que la France pourra relever les défis des prochaines années.

Signataires :

Jean-Luc Moudenc — Maire de Toulouse ; Président de Toulouse Métropole

Nathalie Appéré — Maire de Rennes ; Présidente de Rennes Métropole

François de Mazières — Maire de Versailles ; Président de la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc

Johanna Rolland — Maire de Nantes ; Présidente de Nantes Métropole

Thomas Cazenave — Maire de Bordeaux ; Président de Bordeaux Métropole

Michaël Delafosse — Maire de Montpellier ; Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Gregory Doucet — Maire de Lyon

Ludovic Fagaut — Maire de Besançon ; Président de Grand Besançon Métropole

Mathieu Klein — Maire de Nancy ; Président de la Métropole du Grand Nancy

Nathalie Koenders — Maire de Dijon

Jean-Paul Jeandon — Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Frédéric Leturque — Président de la Communauté urbaine d'Arras

Jérôme Marbot — Maire de Pau ; Président de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

Camille Margueritte — Maire de Cherbourg-en-Cotentin

Nicolas Mayer-Rossignol — Maire de Rouen ; Président de la Métropole Rouen Normandie

Georges Mothron — Maire d'Argenteuil

Véronique Sarselli — Présidente de la Métropole de Lyon

Patrice Vergriete — Maire de Dunkerque ; Président de la Communauté urbaine de Dunkerque